

ANDRÉ BONNET, L'INQUISITEUR PRÈS DE CHEZ VOUS

L'avocat et fondateur de l'association Promouvoir, ancien militant d'extrême droite, qui prône la "défense des valeurs judéo-chrétiennes", traque la pornographie cachée dans les salles obscures. Cet infatigable procédurier est devenu, en quinze ans, la bête noire du 7^e art. PAR HUBERT PROLONGEAU

Comprend-il ce qu'il vient de faire ? En donnant un ticket pour le film *Bang gang*, ce 14 janvier, à 13 h 30, le malheureux caissier du Gaumont-Parnasse est peut-être devenu un des rouages de l'engrenage qui va mener à l'interdiction du film ! L'homme à qui il l'a vendu n'a pourtant rien de très menaçant : taille moyenne, tempes grisonnantes, cravate assortie à l'écharpe, il tient plus de César Biroteau que de Savonarole. Mais André Bonnet, avocat de l'association Promouvoir qu'il a fondée en 1996, est aujourd'hui la bête noire du petit monde du cinéma. Vincent Maraval, producteur de *Love*, contraint par décision de justice à passer d'« interdit aux moins de 16 ans » à « interdit aux moins de 18 ans », qualifie son action de « terrorisme moral », ne pouvant mener qu'à une « aseptisation de la création ». La cinéaste Catherine Breillat, que Bonnet avait attaquée en avril 2001 pour avoir « discrédité une décision de justice » en déplorant l'interdiction du film *Baise-moi*, lance avec amertume : « Je ne prononce pas son nom. Ce monsieur ne comprend ni la transcendance ni la beauté de la vie. Je le plains. » L'un de ses adversaires, M^e Jacques Molinié, reconnaît son talent d'avocat mais le sent « obsessionnel dans son combat contre la pornographie ».

La projection de *Bang gang* commence : les acteurs sont souvent nus. Il sort un calepin, prend des notes,



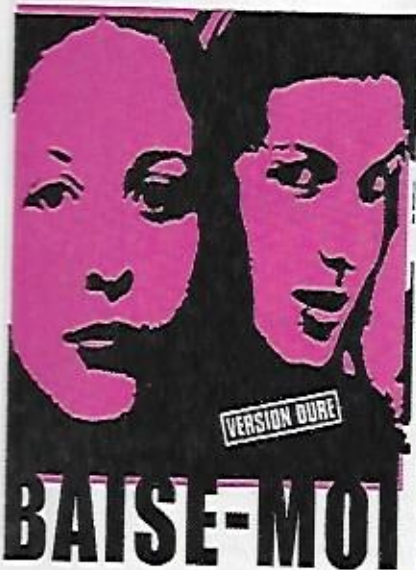
ANDRÉ BONNET : "Le chrétien est rejeté comme a été rejeté le Christ. Et l'Évangile dit : mon fardeau est léger."

reste jusqu'au bout. Alors évidemment, une fois dehors, il soupire. « Ce combat m'oblige à m'exposer régulièrement à des choses qui me révoltent. » Il lui faut une chaise, vite. Dans le café à côté du cinéma, il confesse que, jusqu'il y a huit jours encore, il ignorait ce qu'était un « gang bang » : « J'essaie de rester loin de tout cela, qui pollue ma vision de l'amour. » Il paraît perplexe. Pas sur le film, qu'il juge nul et dangereux, mais sur sa capacité à le faire interdire. Que voulez-vous : bien que nombreuses, les scènes de sexe sont simulées, et dénuées de

ce réalisme qui lui a permis de faire annuler le 9 décembre 2015 le visa d'exploitation de *la Vie d'Adèle*. Il va batailler quand même, n'hésitant pas dans son mémoire en référé du 21 janvier à prédire que, si de tels films sont autorisés aux moins de 12 ans, ce seront bientôt la zoophilie et l'inceste qui seront pronés... Mais l'homme est cinéphile, et parle aussi des films qu'il aime. Son panthéon accueille *la Chatte sur un toit brûlant* comme *le Désert des Tartares* ou *la Prisonnière du désert*, beaucoup de science-fiction, de 2001 à *Oblivion*.

Mais voilà : la pornographie le révolte. Il lui prête des vices destructeurs extrêmes. C'est pour lui un danger pour la jeunesse, qu'il voudrait bien sûr protéger. Il explique : « L'idéologie de *Mai 68* se sert d'elle pour détruire la cellule familiale. » « Horrifié » par son envahissement, il rejoint en 1996 un groupe de parents d'élèves de Carpentras et crée l'association Promouvoir. Chaque membre paie une cotisation de 50 € par an. Il y a un conseil d'administration, basé dans le Vaucluse et dirigé par un ancien amiral, Philippe Clochard-Bossuet. Et une « cellule de veille », qui abrite de six à huit membres, dont les plus jeunes ont 30 ans. C'est cette cellule qui a signalé *Bang gang*. Ainsi prévenu, Bonnet va voir les films, puis le cas échéant lance une action, service qu'il facture 40 % de son prix à l'association. Il râle comme Sisyphé : « Mais nous ne pouvons pas tout voir, hélas. Nous avons par exemple raté l'Inconnu du lac. »

CLASSÉ X PAR LE CONSEIL D'ÉTAT, le film de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi, a été, en 2000, retiré des salles au bout de deux jours d'exploitation.



Ses premiers succès ont été obtenus contre la Fnac d'Avignon, à qui Promouvoir a fait retirer de la vente plusieurs revues. Puis, en 2000, l'affaire *Baise-moi*, retiré des salles au bout de deux jours. S'ajouteront au tableau de chasse du Nemrod de la pudeur les dépouilles de *Nymphomaniac*, *Ken Park* et *Love*, qu'il fait passer d'« interdit aux moins de 16 ans » à « interdit aux moins de 18 ans ». A *Saw 3D*, film d'horreur, il fait retirer son visa d'exploitation, comme il le fait à *la Vie d'Adèle*. Dernier succès en date : l'annulation du visa du film *Antichrist*, de Lars Von Trier, le 2 février 2016, par la cour administrative d'appel de Paris. « *Nous ne faisons que demander l'application de la loi*, explique l'avocat, *loi que le CNC [Centre national du cinéma, dont dépendent les 27 membres de la commission de classification des films] bafoue régulièrement, en octroyant des financements à des productions dénuées d'exigence morale au regard du jeune public.* » Justement, au CNC, qu'en dit-on ? On tempère. Le président de la commission, Jean-François Mary, qualifié de « trotskiste » par Bonnet, rappelle que « *ces combats ne sont pas les premiers* », mais qu'il faut effectivement respecter la loi :

l'arrêt *Love* fera école, et les films avec ce qu'on appelle « des scènes de sexe réel » seront désormais interdits aux moins de 18 ans.

COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE ?

Promouvoir veut défendre les valeurs « judéo-chrétiennes ». Qu'est-ce à dire ? « *Des valeurs de charité et de fidélité conjugale.* » Lui-même est un fidèle du rite en latin dans une paroisse où il joue de la flûte, et où sa femme s'occupe de la chorale. Fils d'un prof de philosophie, il est lui-même titulaire d'une maîtrise de philo, son sujet de mémoire était « *Le mal chez Platon* ». Magistrat, il sera jusqu'en 2013 président de la VI^e chambre du tribunal administratif de Marseille, puis avocat au barreau de Marseille, et un temps membre de l'Institut des hautes



JUGÉ TROP RÉALISTE, le film d'Abdellatif Kechiche a vu son visa d'exploitation annulé le 9 décembre 2015.

ESTIMÉ PORNOGRAPHIQUE, en raison des scènes de sexe non simulées, le film de Gaspard Noé est passé, le 30 septembre 2015, d'« interdit aux moins de 16 ans » à « interdit aux moins de 18 ans ».

études de défense nationale (Ihedn). Il cofonde alors Radio Notre-Dame et y anime une émission de nuit pendant quelque temps. Père précoce et comblé (marié à 20 ans, il a huit enfants à ce jour...), il veut ces derniers à la fois dans l'interdiction et dans l'explication. « *Je les ai éduqués en leur parlant de la beauté.* »

Un CV bien rempli pour un homme que la droite radicale séduit vite. D'un sourire apaisant, il affirme ne plus vouloir en parler, comme si c'était là péché véniel. Mais son parcours, pour un catholique Vatican II, serait un chemin de croix : Centre national des indépendants (CNI), Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers, Front national (FN) à partir de 1997, puis MNR de Bruno Mégret. Leur barque commune s'échoue en 2001 sur l'écueil Houellebecq. Bonnet attaque *Plateforme* en justice, alors que Mégret avoue son admiration pour l'écrivain. « *J'ai toujours mes idées, mais je ne suis plus ni militant ni candidat dans aucun parti politique* », affirme Bonnet. Tout de même : sous le pseudonyme de Patrice André, il a milité contre le mariage pour tous. « *J'étais allé à un meeting de La Manif pour tous*, se souvient Imelda Fernandez, une militante LGBT. *Frigide Barjot a présenté André Bonnet comme juriste. C'était de tous les intervenants le plus délirant. Il a comparé le mariage pour tous à l'arrivée du marxisme-léninisme, puis il a fait huer Judith Butler par des personnes dont la plupart ignoraient de qui il s'agissait... Je passe sur son humour beauf et ses blagues sur les transsexuels...* »

A l'heure d'Internet et du streaming, ce combat contre la pornographie en salles n'est-il pas un peu d'arrière-garde ? Bonnet croit à la vertu symbolique de ce qu'il fait, et ne désespère pas de s'attaquer un jour à la Toile entière, condamnant là aussi des politiques inconscients. Il avoue quand même une lassitude : celle de l'ironie dont fait preuve la presse à son égard. « *Etre attaqué, ce n'est jamais anodin.* » Soudain, il se raidit : « *Mais le chrétien est rejeté comme a été rejeté le Christ. Et l'Évangile dit : mon fardeau est léger.* » ■